

NOTE DE POSITION DU REJEFAC EN MARGE DE L'ATELIER DE FORMATION DES GROUPES CIBLES SUR LE PROCESSUS REDD+.

&

ADOPTION LORS DU GLOBAL YOUTH RETREAT, ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE DU REJEFAC SOUS REGIONALE.

Douala, Cameroun, du 27 février-04 mars

Nous, membres du Réseau des Jeunes pour les Forêts d'Afrique Centrale (REJEFAC), représentant les pays ci-après : Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Tchad, Rwanda et Sao Tome et Principes, réunis à Douala à l'occasion de l'atelier sous régional de formation des groupes cibles de la société civile sur la REDD+ et

Considérant que la jeunesse est un partenaire à part entière dans le processus REDD+,

Reconnaissant que le processus REDD+ est un outil de développement durable ;

Conscients du rôle important que jouent les forêts du bassin du Congo, deuxième massif forestier tropical au monde dans la mise en œuvre du processus REDD+,

Reconnaissant que le mécanisme REDD+ est un instrument susceptible de lutter efficacement contre le changement climatique et de réduire la pauvreté en zones rurales dans les pays de l'espace COMIFAC;

Reconnaissant que les communautés occupent une place primordiale dans ce processus,

Convaincus que le processus APV-FLEGT est un instrument susceptible de freiner l'exploitation illégale des forêts du bassin du Congo et de contribuer à la mise en œuvre de la REDD+ dans les pays de l'espace COMIFAC;

Convaincus que le renforcement de capacités des acteurs est un gage de succès pour la mise en œuvre de la REDD+ au niveau international en général et dans l'espace COMIFAC en particulier ;

Convaincus que le succès de la mise en œuvre de la REDD+ nécessite des réformes aux plans institutionnel et législatif ;

Convaincus que la sécurisation de nos forêts est une nécessité pour l'implication des jeunes du Bassin du Congo dans l'objectif du développement durable,

Considérant les avancées significatives réalisées par les Etats du Bassin du Congo dans la lutte contre le Changement climatique;

Considérant les trois a priori selon lesquels :

1. Le processus REDD+ est un mécanisme qui ne peut se faire sans un financement adéquat, suffisant et durable ;
2. Le financement de la REDD+ relève de la responsabilité de la communauté internationale
3. les pays du Bassin du Congo ont toujours fait la REDD+ depuis toujours,

Et au regard de la problématique actuelle :

- Le manque de connaissance, la non maîtrise et non appropriation de la majorité des jeunes du Bassin du Congo du processus Redd +.
- De non représentation des jeunes dans les comités stratégiques nationaux REDD +.
- Le manque de considération, de reconnaissance et l'absence totale des jeunes en tant que groupe social à part entière lors des négociations sur le processus REDD+.
- Le peu d'intérêt de la sauvegarde des intérêts des populations vulnérables par le processus REDD+.
- Manque d'organisation, de dialogue et d'interaction, entre les jeunes de l'espace Comifac au niveau du processus REDD +.

- Le manque de financement des projets pilotes des Jeunes qui n'est ni effectif et ni acquis.
- L` inadéquation formation et emplois vers l` économie verte.
- La faible implication de l`expertise jeune locale, nationale, régionale.

Recommandons :

1. Aux Etats de l'espace COMIFAC :

- De créer une plate-forme tripartite d'échanges (Etat-secteur privé-société civile (jeunes),
- D'assister financièrement (subvention) techniquement les jeunes dans leurs activités au processus REDD+,
- De simplifier des procédures administratives liées à la REDD+,
- De veiller au respect des intérêts des parties prenantes en sécurisant les intérêts de la couche sociale « jeune » dans le partage des bénéfices,
- De Former des négociateurs jeunes sur les questions de REDD+ pour accroître leur participation à tous les niveaux de négociation,
- D'accroître également la mobilité des jeunes dans le partage d'expériences de bonnes pratiques,
- De reconnaître la jeunesse comme un partenaire à part entière siégeant dans la plate-forme nationale REDD+,
- De respecter les conventions internationales en adaptant les lois à la REDD+,
- De réviser le plan de convergence de la Comifac afin de l'arrimer à la REDD+,
- D'arrimer le plan de convergence de la COMIFAC aux politiques jeunesse des pays de la zone,
- De créer un fond Jeunesse REDD+ pour le financement des activités pilotes des jeunes,
- De budgétiser le fonctionnement des structures nationales de mise en œuvre du processus REDD+ telle que les Coordinations nationales REDD+.

Les Etats engagés dans le processus doivent encourager les autres à s'impliquer.

2. Au secteur privé

- De respecter des cahiers de charges;
- D'appuyer au maximum les initiatives des jeunes ;

- D'embaucher les jeunes sans trop de contraintes administratives et protocolaires;
- De mettre en application la responsabilité sociétale des jeunes
- De sensibiliser les jeunes sur l'éducation, l'information et la communication environnementale

3. A la société civile (jeunes)

- De renforcer les capacités des jeunes (formation des formateurs)
- De faire le suivi et évaluation des projets des jeunes
- De faire le plaidoyer et lobbying en vue de la mise en œuvre et de l'aboutissement du processus REDD+
- D'organiser et coordonner des activités des jeunes (responsables organisés) dans les activités de la REDD+.

De manière spécifique, le REJEFAC fait des recommandations ci-après :

- Concernant l'adhésion au processus REDD+ :

Le REJEFAC qui considère le processus REDD+ comme une opportunité et un outil de lutte contre la pauvreté de la jeunesse en particulier, et recommande aux pays du Bassin du Congo qui ne se sont pas encore engagés dans le processus REDD+ de le faire urgemment.

- Concernant le rôle des différents acteurs de la REDD+ :

Le REJEFAC estime que les jeunes des pays de l'espace COMIFAC représentent l'avenir et le présent et ainsi ont un rôle majeur à jouer pour la réussite de la mise en œuvre de la REDD+ dans la sous-région.

- Concernant le mécanisme REDD+ et le développement durable :

Le REJEFAC estime nécessaire que les Etats du Bassin du Congo puissent intégrer les jeunes dans les structures nationales REDD+ (Coordination/comité national...), et les appuyer financièrement et techniquement dans leurs activités ayant trait au processus REDD+

- Concernant les Relations entre les communautés, les autres acteurs et les Etats :

Le REJEFAC estime qu'il est nécessaire pour les Etats d'engager la formation des négociateurs jeunes sur les questions de REDD+ pour accroître leur participation à tous les niveaux de négociation.

Le REJEFAC souhaite que les Etats du Bassin du Congo créent un fond Jeunesse REDD+ pour financer les activités des jeunes. Budgétiser le fonctionnement des structures nationales de mise en œuvre du processus REDD+ telle que la Coordination REDD+.

Le REJEFAC recommande le développement et la mise en œuvre d'une approche spécifique pour les jeunes dans le cadre de la REDD+ afin de les impliquer dans la recherche des solutions appropriées aux problèmes de la jeunesse rurale.

Le REJEFAC recommande à la Communauté internationale de mettre en place des mécanismes appropriés pour sécuriser les forêts du Bassin du Congo afin que les populations riveraines, locales et autochtones de ces forêts bénéficient réellement des retombées du processus REDD+.

- Concernant la gouvernance et la capacité de mise en œuvre de la REDD+

Le REJEFAC considère comme indispensable, dans le mécanisme de redistribution des fonds REDD+, que soit acquis le principe de l'intégration d'un observateur indépendant pour assurer la transparence dans la mise en œuvre de l'équité distributive et l'obligation de rendre compte.

Le REJEFAC estime que des moyens de préparation suffisants doivent être effectivement mis à la disposition des pays du Sud et que les gouvernements, accompagnés des partenaires techniques, prennent leurs responsabilités en engageant un vaste processus de renforcement des capacités autour de la REDD+ et d'autres questions climatiques ;

Le REJEFAC estime que les exigences de mesure, rapport et vérification (MRV) qui sous-tendent le processus de réduction des émissions appellent d'une part la mise en place de nouvelles institutions robustes et d'autre part le transfert des technologies appropriées accompagnées du renforcement des capacités de tous les acteurs de la REDD+ ;

Le REJEFAC réaffirme l'importance de mettre en place des institutions solides et fonctionnelles pour gérer le processus REDD+ et générer des crédits de carbone qui répondent aux standards.

- Concernant certains pays pollueurs réfractaires au processus REDD+ :

Le REJEFAC invite la communauté internationale à faire aboutir les négociations en vue de concrétiser la prise en charge effective des questions liées aux changements climatiques en général et la mise en place du processus REDD+ en particulier.

Sur les éléments de la stratégie et l'implication et les projets en cours actuellement dans les pays par les membres du Rejefac.

- **L'urgence est à la mise en place et la concrétisation d'un plan de communication** vers la cible concernée du REJEFAC avec un langage adapté au contexte et aux interlocuteurs sur la REDD+, la coordination du Rejefac souhaite travailler avec le bureau régional REDD et les partenaires disponibles pour donner un appui technique de manière à matérialiser cela et le concrétiser pour une meilleure appropriation par toutes les parties prenantes du processus Redd + en cours. Il y a donc un besoin urgent d'accompagnement technique et financier du Rejefac pour le montage et la mise en œuvre de sa stratégie régionale, et son plan de communication sur le REDD +
- La deuxième est le soutien à la réalisation des projets pilotes en cours des membres du REJEFAC dans la sous-région, quelques-uns ont été listés à savoir :
 - **FOYER AMELIORE COMME SOLUTIONS POUR LA PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT - CAS DE NJAMENA AU TCHAD**
 - **PROJET AGRO FORESTERIE COMME ALTERNATIVES A LA SECURITE ALIMENTAIRE DU CONGO BRAZZAVILLE**
 - **PROJET D'ORGANISATION ET DE DEVELOPPEMENT DES COMMUNAUTES A LA BASE COMME SOLUTIONS AU PROBLEME DE RENFORCEMENT DES CAPACITES, ENERGIE SOLAIRE, SANTE,**

TRANSFERT DES TECHNOLOGIES, EDUCATION ET DEVELOPPEMENT LOCAL AU NIVEAU RURAL PAR REJEFAC CAMEROUN ET AJVCET PARTENAIRES

- PROJET D'ELEVAGE COMMUNAUTAIRE DANS LE TERRITOIRE DE BONGADANGA COMME REPOSE AU BRACONNAGE DES GRANDS SINGES LES BONOBO.
- PROJETS IUEC PAR LES MEDIAS SOCIAUX POUR LA GUINEE EQUATORIALE APPLIQUEE AU REDD +
- INITIATIVES 3 VOLONTAIRES POUR LE **REBOISEMENT**, ET PROJET DE LUTTE CONTRE LE BRACONNAGE DES ELEPHANTS DU REJEFAC CONGO.
- PROJET DE PRESERVATION DU MASSIF FORESTIER DE NGOG MAPUBI - DIBANG PAR LE REJEFAC CAMEROUN

PROJET DE GESTION PARTICIPATIVE AUTOUR DE LA RESERVE DE BIOSPHERE DE LA BASS LOBAYE DU REJEFAC RCA.

Les points focaux Rejefac des pays de l'espace Comifac, ont signes et élaborés cette note de position de manière consensuelle et participative avec les autres jeunes présents lors de la formation Redd + et aussi lors de l'AG Rejefac,

N°	Noms et Prénoms	Qualité	Pays	Remarques
1.	Marie TAMOIFO NKOM	Coordonnatrice Régionale	Cameroun	Accepte.
2.	EKEMI Séraphin	Coordonnateur Adjoint Point Focal	Gabon	Accepte.
3.	King LOKOFE	Secrétaire General Point Focal	RDC	Accepte.
4.	Yves Delors MOUSSA	Point Focal	République Centrafricaine	Accepte.
5.	Arsène GUELELE	Point Focal	Rep. Congo	Accepte.
6.	BEKALE Yvon	Point Focal	Guinée Equat	Accepte.
7.	Etienne HAGUMIMANA	Point Focal	Rwanda	Accepte.
8.	NDAYISENGA Isaac	Point Focal	Burundi	Accepte.
9.	Constant Mbailassem	Point focal adjoint	Tchad	Accepte.
10.	Barroca Willdiley	Point focal	Sao tome.	Accepte.

Fait à Douala, le 04 Mars 2013.